



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION
HYDROLOGIQUE DU
BASSIN ADOUR-GARONNE**

Janv. 2025

Synthèse bimestrielle au 1^{er} janvier 2025

Une fin d'année faible en précipitations

Les derniers mois de l'année 2024 ont faiblement été touchés par des précipitations en plaine provoquant un déficit marqué par rapport aux normales. Les reliefs pyrénéens ont été touchés par des précipitations plus importantes. En cumul depuis septembre 2024, la fin d'année compense partiellement les excédents enregistrés en septembre et en octobre. Les précipitations des derniers mois ont permis un maintien des débits et la stabilisation du manteau neigeux en altitude, notamment en décembre. Au 1^{er} janvier, celui-ci est toutefois, fragile au bas des normales de saison. Les pluies efficaces présentent un cumul le plus important sur l'extrême sud-ouest du bassin. Les débits mensuels sont majoritairement proches des normales mais plus réduits sur certains secteurs (Tarn, Aveyron et Charente). Le taux global de remplissage des retenues (hors ouvrages hydroélectriques) est au meilleur niveau à cette période depuis 2016, à 81 %. Les niveaux des nappes souterraines restent majoritairement au-dessus de la moyenne. Aucun arrêté de restriction des usages de l'eau n'est en vigueur au 1^{er} janvier.

Patrick BERG

Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Sommaire

Synthèse.....	2	Débits journaliers et débits de référence.....	12
Précipitations mensuelles.....	3	Hydraulicité.....	14
Rapport aux normales des précipitations.....	5	Débits.....	16
Pluies efficaces.....	7	Réserves en eau.....	19
Indicateur d'humidité des sols.....	9	Niveau des eaux souterraines.....	21
Enneigement.....	11	Arrêtés de restriction.....	22
		Glossaire.....	23



Les précipitations du mois de novembre sont faibles avec des cumuls compris majoritairement entre 30 et 75 mm. Le rapport à la normale est déficitaire de 50 %.

Pour décembre, le cumul mensuel est compris entre 40 et 50 mm en plaine et jusqu'à 250 mm sur les reliefs. Le rapport à la normale est déficitaire jusqu'à 45 % en plaine mais excédentaire jusqu'à 80 % sur les Pyrénées.

Le bilan des précipitations depuis septembre correspond aux normales sur le bassin de la Charente, sur les plaines du midi toulousain. Il est bien excédentaire sur le bassin de l'Adour, sur les Pyrénées, sur le bassin de la Dordogne et la Garonne aval.

Les pluies efficaces de novembre sont assez faibles sur le territoire sauf sur l'ouest des Pyrénées. En décembre, les cumuls sont plus importants sur l'ensemble du relief pyrénéen et la façade atlantique. Depuis septembre, les pluies sont excédentaires sur les bassins du sud-ouest et du nord-est ainsi que sur les Pyrénées et la Garonne aval ; elles sont au niveau des normales à légèrement déficitaires sur les plaines toulousaines.

L'humidité des sols est autour de la normale pour les deux derniers mois de l'année, légèrement excédentaire pour la saison.

Le manteau neigeux reste proche du 1er quantile bas malgré une légère période de fonte au 20 décembre.

Les débits moyens journaliers sont au-dessus des débits de référence. Après un niveau bas en novembre, l'Ariège repasse au-dessus du débit d'objectif d'étiage sur l'ensemble du mois de décembre.

Le bassin Adour-Garonne présente une hydraulité stable et proche de 100 % à la fin de l'année, avec trois secteurs plus en difficulté : le Tarn, l'Aveyron et la Charente.

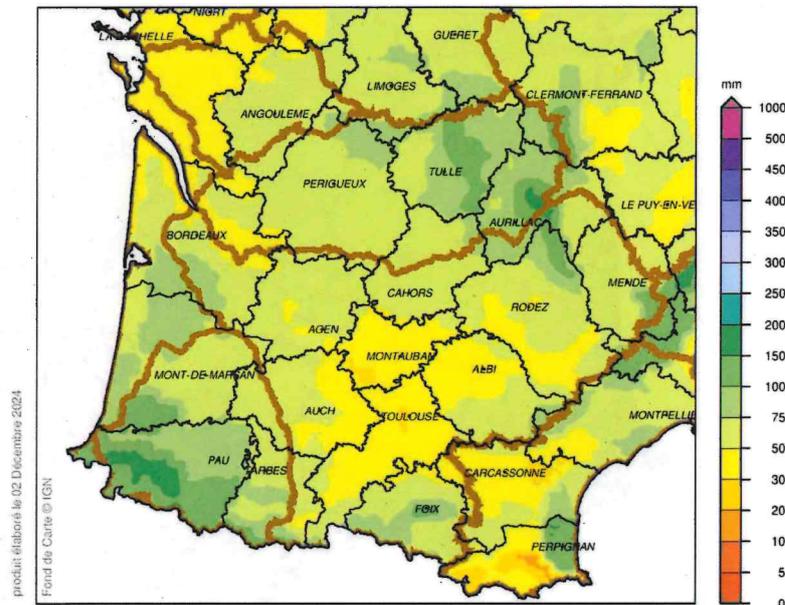
Le taux global de remplissage des retenues (hors ouvrages hydroélectriques conventionnés) est de 81 %, soit le meilleur taux de remplissage à cette période depuis 2016. Les retenues du sous-bassin de la Garonne sont plus en difficulté avec 64 % de remplissage (contre 39 % l'année dernière).

Les niveaux des eaux souterraines restent au-dessus de la moyenne pour un mois de décembre, les cas avec des niveaux inférieurs à la moyenne sont ponctuels et rares.

Aucun arrêté de restriction des usages de l'eau n'est en vigueur sur le bassin Adour-Garonne au 1er janvier.



Bassin Adour Garonne Cumul de précipitations Novembre 2024



Précipitations de novembre 2024

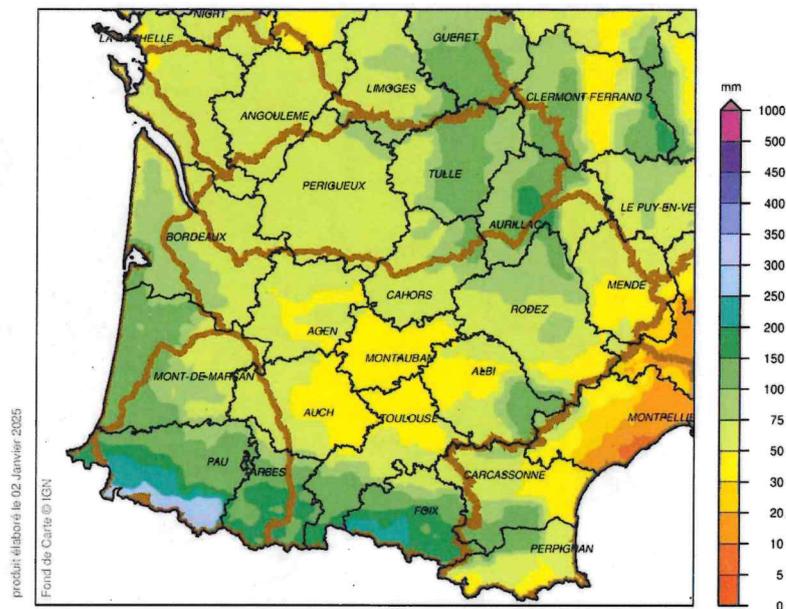
Le mois de novembre présente des cumuls de précipitations compris majoritairement entre 30 et 75 mm, localement jusqu'à 200 mm. Deux secteurs les plus touchés par les précipitations ressortent : les Pyrénées-Atlantiques avec le sud des Landes et le Cantal avec l'est de la Corrèze.

Du sud-est au nord-ouest du bassin les précipitations sont moins importantes et n'atteignent que jusqu'à 75 mm.

La Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne et la Charente-Maritime présentent un cumul de précipitations de seulement 50 mm sur le mois.



Bassin Adour Garonne
Cumul de précipitations
Décembre 2024



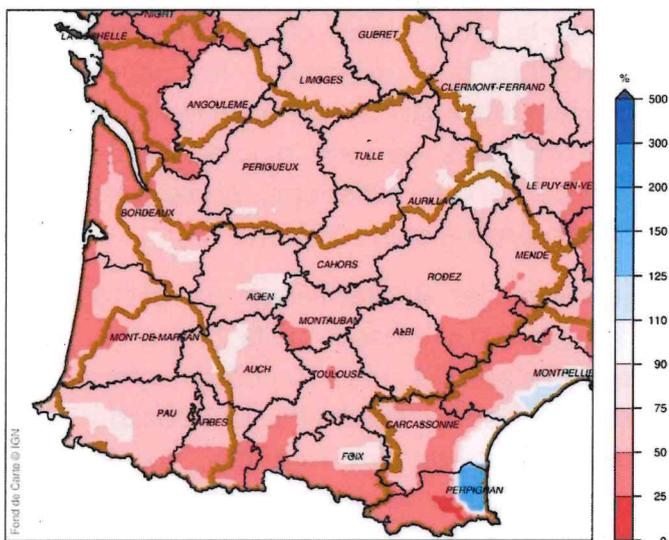
Précipitations de décembre 2024

La première décade est perturbée, les pluies sont régulières, mais sans excès sur les zones de plaine ; en revanche sur les Pyrénées et autour du Massif Central, les précipitations sont localement modérées à fortes, et parfois sous forme de neige.

Par la suite, une séquence anticyclonique s'étend sur la deuxième décade avec quelques précipitations de faible intensité enregistrées. La fin de la décade marque le retour d'un temps perturbé, l'influence océanique perdure jusqu'au 23, mais les cumuls quotidiens restent faibles en plaine et plus marqués sur les zones de relief. Enfin, l'anticyclone reprend le dessus pour les derniers jours de décembre.

Pour résumer, le cumul mensuel atteint 40 à 50 mm sur les zones de plaine, 100 à 120 mm sur la Dordogne amont, l'Aubrac et les monts de Lacaune, et jusqu'à 120 à 150 mm sur le piémont et le relief pyrénéen, voire 200 à 250 mm sur les têtes de bassin des affluents de l'Adour atlantique et des Gaves béarnais.

Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Novembre 2024

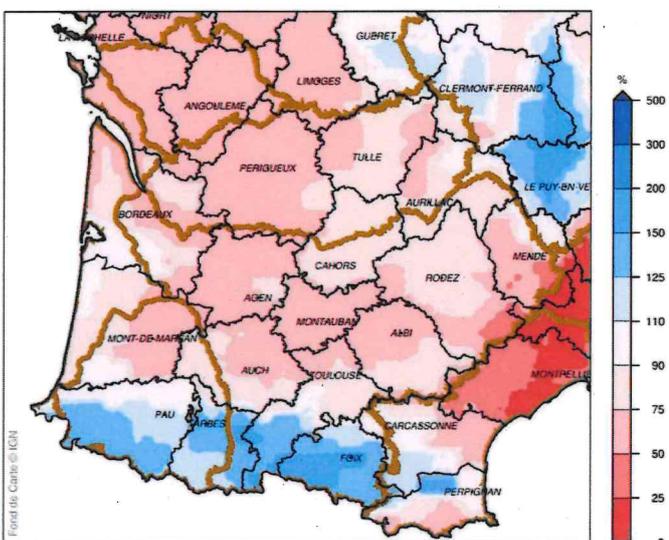


Rapport à la normale des précipitations de novembre 2024

Novembre 2024 est nettement déficitaire sur l'ensemble du territoire. Les zones les plus touchées par ce déficit sont les Pyrénées centrales, des Hautes-Pyrénées à l'Ariège et toute la façade atlantique, notamment la Charente-Maritime, entièrement déficitaire de 75 %.

Plus généralement, le bassin est déficitaire de 50 %.

Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Décembre 2024



Rapport à la normale des précipitations de décembre 2024

Le rapport à la normale mensuel, sur le bassin de la Charente ainsi que sur les plaines centrales du bassin de la Garonne est déficitaire de l'ordre de 35 à 45 %. Sur la bordure du Massif Central, le déficit est de 10 à 20 %. Sur les Pyrénées toutefois, le bilan pluviométrique est très excédentaire (de 40 à 60 %, voire 80 % sur l'Ariège), du fait d'épisodes de redoux avec de la pluie jusqu'en haute altitude. L'enneigement reste en deçà des normales de saison.

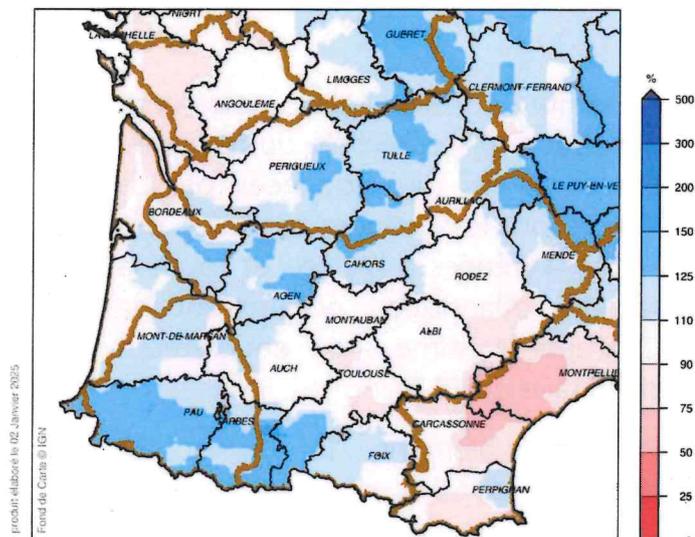


Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 du cumul de précipitations
Année hydrologique

Rapport à la normale des précipitations de septembre 2024 à décembre 2024

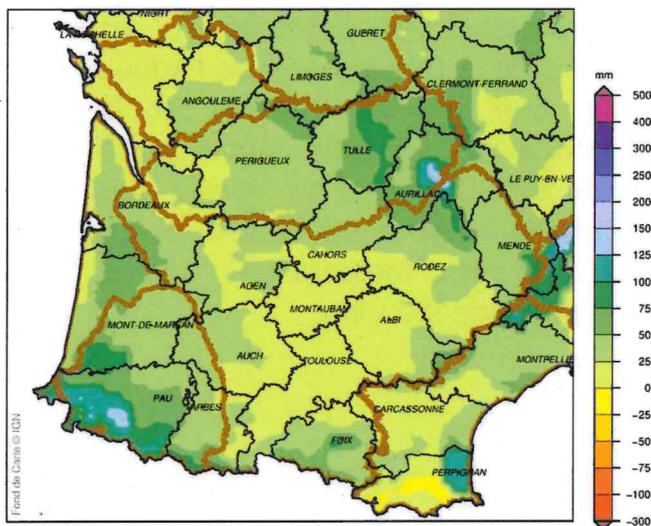
Dans la continuité d'un mois de novembre bien déficitaire, les pluies de décembre globalement en dessous des normales viennent plus ou moins compenser les excédents enregistrés en septembre et en octobre.

Le bilan des 4 premiers mois est à l'équilibre sur le bassin de la Charente, sur les plaines du midi toulousain, mais encore bien excédentaire sur le bassin de l'Adour, sur les Pyrénées, sur le bassin de la Dordogne et de la Garonne aval.



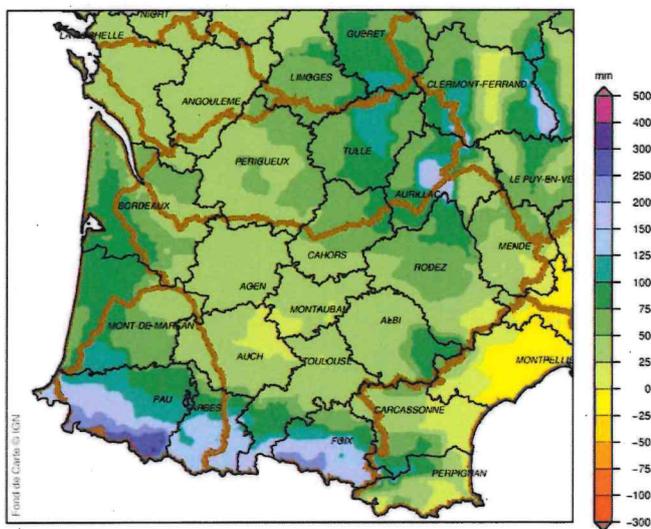
Pluies efficaces de novembre 2024

Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Novembre 2024



Les pluies efficaces sont assez faibles sur l'Occitanie et la majeure partie du bassin de la Garonne : de 0 à 25 mm, assez localement de 25 à 50 mm. Elles sont plus importantes sur l'ouest de l'Aquitaine et le bassin de la Dordogne, localement à plus de 50 mm. Parfois plus de 100 mm sur les reliefs des secteurs amont des bassins de la Dordogne ou de l'Adour.

Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Décembre 2024

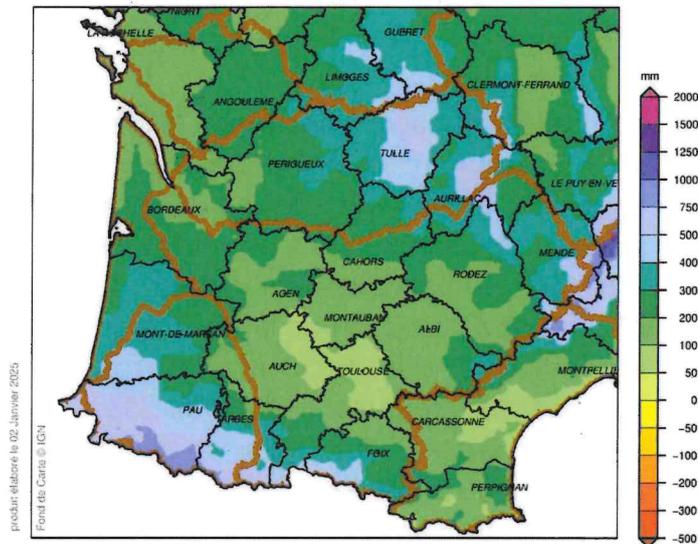


Pluies efficaces de décembre 2024

Le bilan pluviométrique de décembre, bien que déficitaire, est à l'origine de 25 à 50 mm de pluie efficace en plaine, 50 à 100 mm aux abords du Massif Central et sur un large piémont pyrénéen, localement plus en altitude.

Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Septembre à Décembre 2024

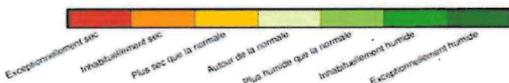
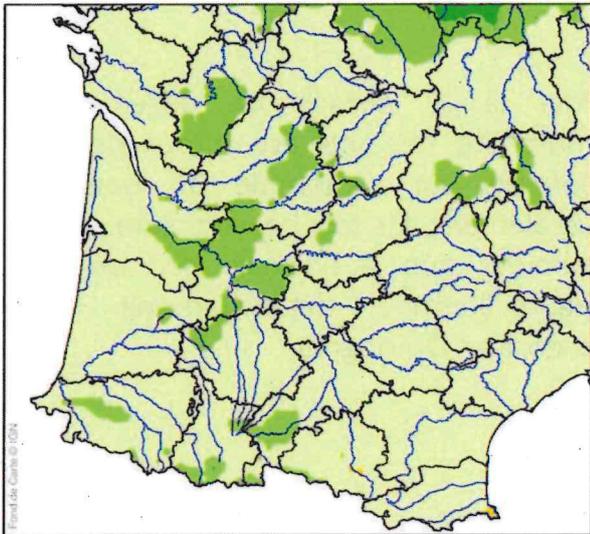
Pluies efficaces de septembre 2024 à décembre 2024



Depuis septembre, les pluies efficaces suivent la même distribution que les précipitations : excédentaires sur les bassins de la Dordogne et de l'Adour, ainsi que sur les Pyrénées et la Garonne aval avec des cumuls allant jusqu'à 1000 mm. Au niveau des normales à légèrement déficitaires sur les plaines toulousaines (cumul maximum de 100 mm).

Indicateur d'humidité des sols pour la 3ème décennie de novembre 2024

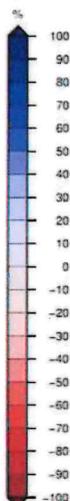
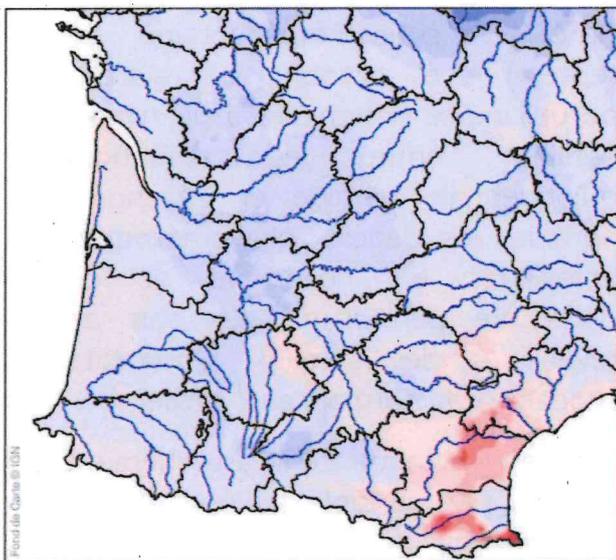
Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Novembre 2024 - décennie 3



L'assèchement débuté fin octobre se poursuit jusqu'au 18 novembre. Les valeurs sont proches de la médiane vers cette date en valeurs agrégées. Une nette humidification est observée globalement à l'échelle régionale avec les pluies du 19 au 21 novembre : les valeurs régionales avoisinant par moment la référence quinquennale humide entre le 22 et le 27 novembre et en valeur "brute" au 1er décembre.

Ecart à la normale
de l'indice d'humidité des sols
le 4 Décembre 2024

Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 4 décembre 2024

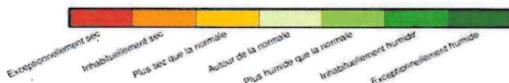
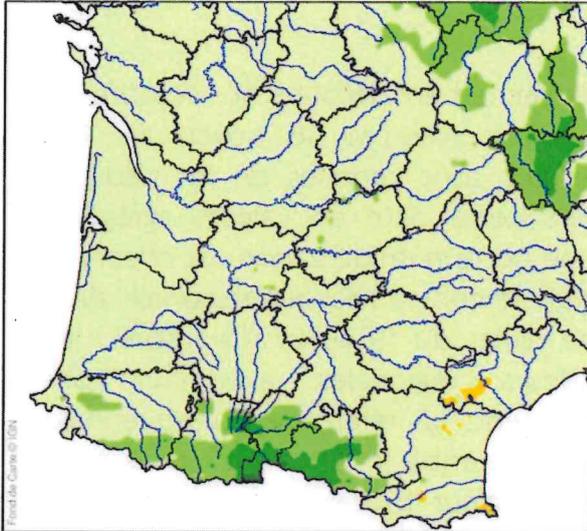


Les niveaux d'humidité des sols reviennent à des niveaux proches de ceux du 1er novembre. Les valeurs normales étant attendues plus élevées à cette période, on se situe à présent entre la médiane et la valeur quinquennale humide, avec des sols "relativement à la saison" moins humides qu'un mois plus tôt.

Les humidités des sols sont les plus faibles entre 0,5 à 0,6 sur l'Est du Gers, le Tarn-et-Garonne et le nord de la Haute-Garonne pouvant localement représenter un déficit de -10 à -20 %.

Indicateur d'humidité des sols

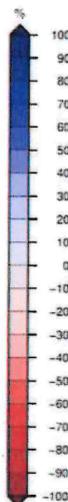
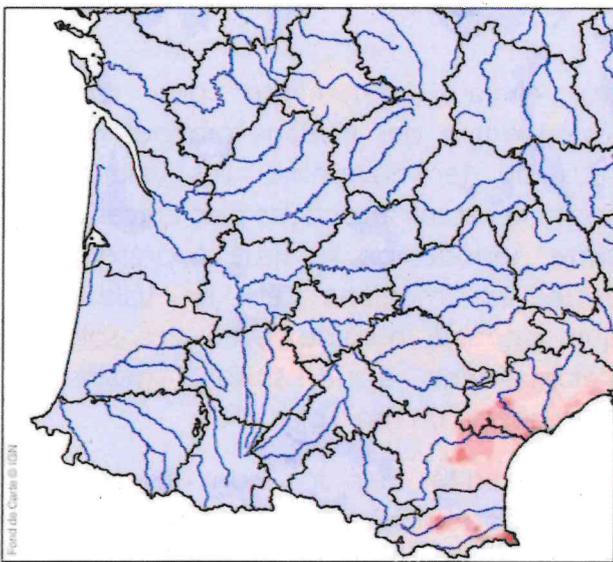
Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Décembre 2024 - décade 3



Indicateur d'humidité des sols pour la 3^{ème} décade de décembre 2024

Pour la 3^e décade de décembre, l'humidité des sols est autour de la normale sur l'ensemble du bassin. Localement, les sols peuvent être plus humides que la normale (sud de la Haute-Garonne, Lot-et-Garonne ou encore en Dordogne).

Ecart à la normale
de l'indice d'humidité des sols
le 7 Janvier 2025

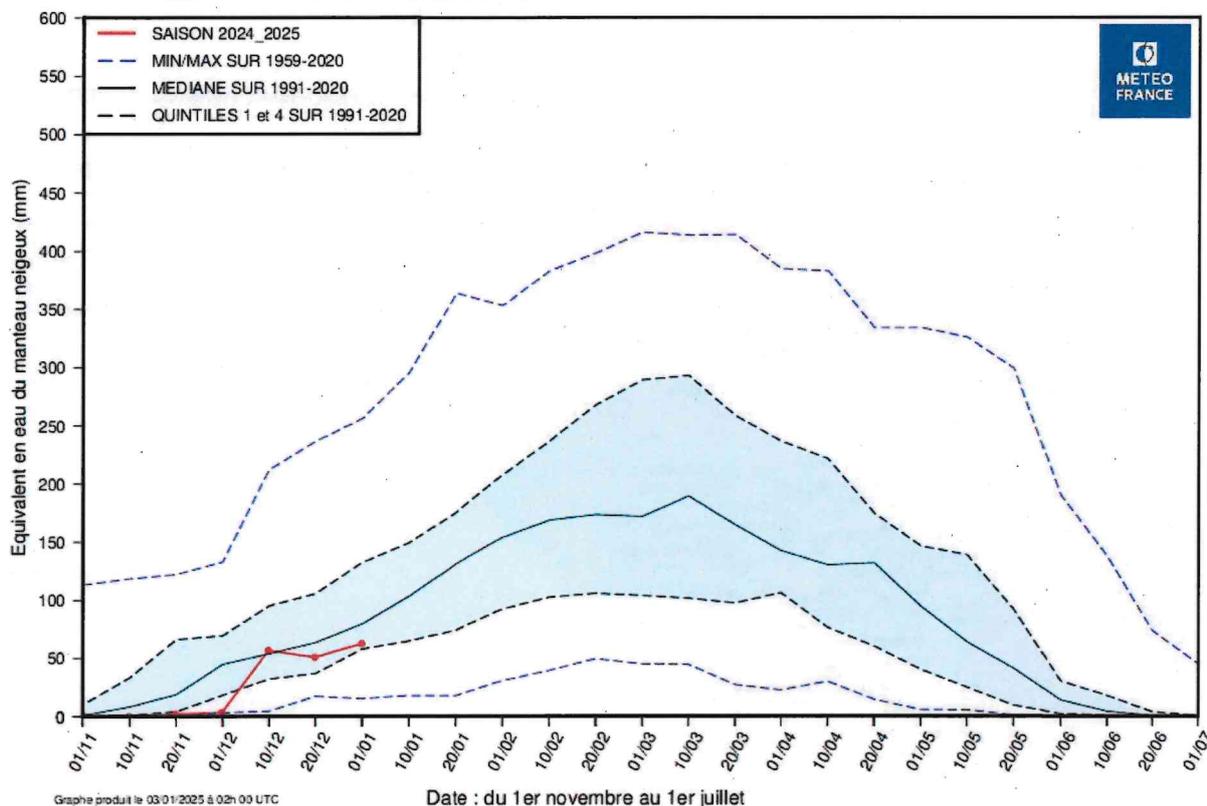


Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 7 janvier 2025

Après les pluies excédentaires de septembre et octobre, qui avaient porté l'indice d'humidité à un niveau oscillant entre les références quinquennale humide et décennale humide, les déficits pluviométriques enregistrés en novembre et en décembre permettent aux sols de revenir à des niveaux d'humidité proches de la normale au 7 janvier.

A noter, une tendance à l'assèchement un peu plus sensible au nord-est du Gers, le long de la vallée du Tarn, et une humidité encore bien marquée sur le Comminges et le nord de l'Ariège.

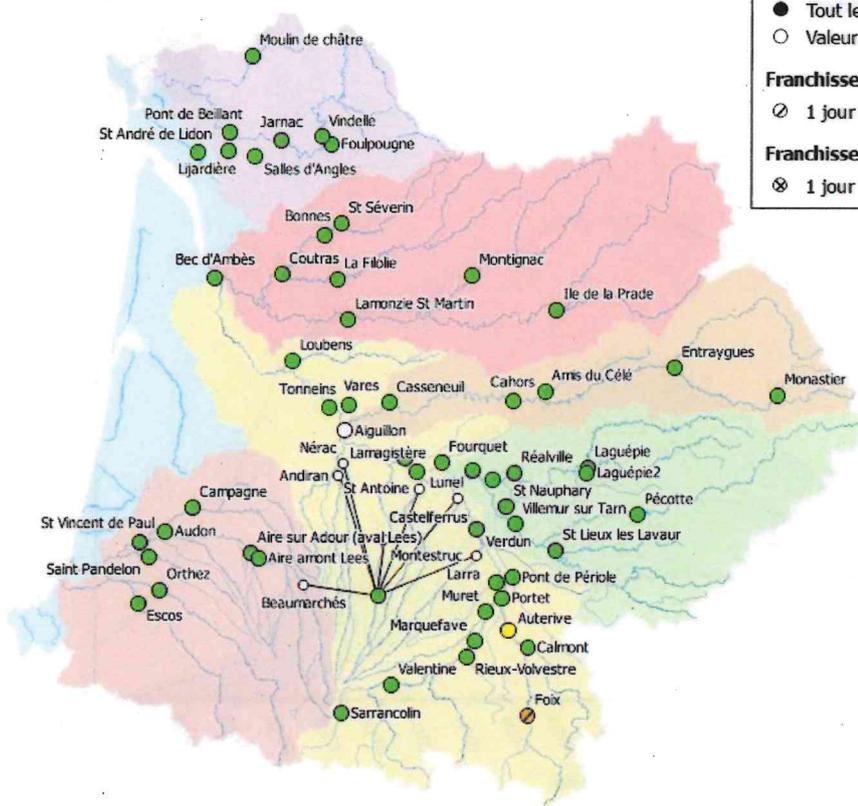
**EQUIVALENT EN EAU DU MANTEAU NEIGEUX (MODELE SIM2)
PYRENEES (Altitude > 1000 m.)**



Après les premières neiges tombées entre le 1^{er} et le 10 décembre, l'équivalent en eau du manteau neigeux se maintient au 1^{er} janvier. Ce dernier reste proche du premier quintile malgré une légère période de fonte au 20 décembre.

L'équivalent en eau du manteau neigeux reste faible.

Novembre 2024



Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 6 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus

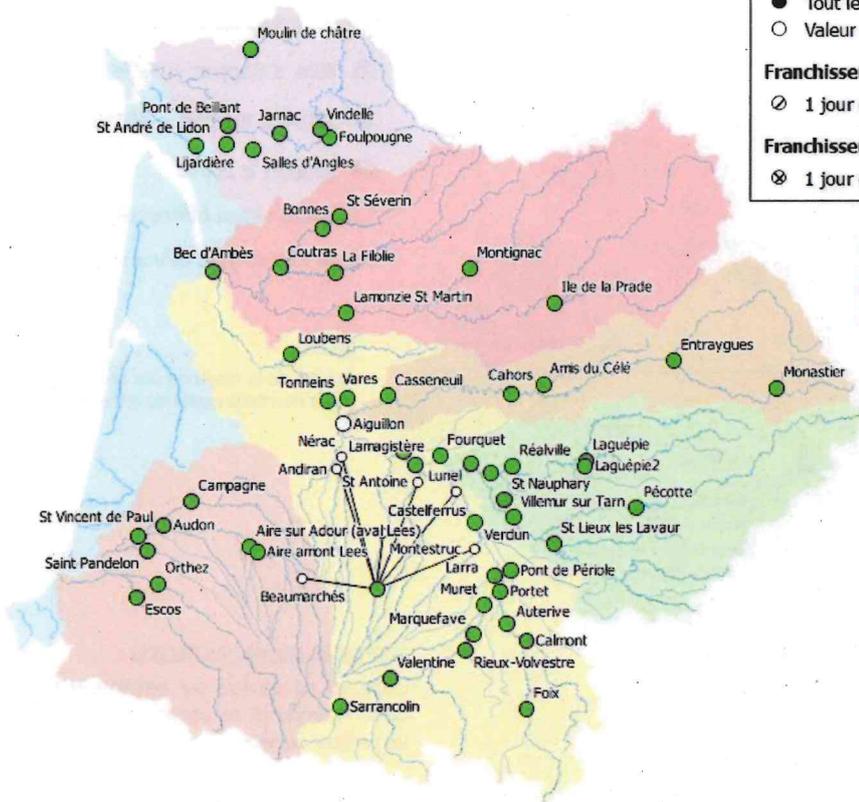
Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

La majorité des débits n'a pas franchi le débit d'objectif d'étiage (DOE) durant le mois de novembre.

Cependant, une baisse du débit de l'Ariège à Foix et à Auterive est constatée. En effet, à Auterive, le débit est passé sous le DOE entre 1 jour et 5 jours, sans franchir le débit d'alerte renforcée.

A Foix, l'Ariège, présente une situation plus dégradée, en effet, le débit est passé sous le DOE entre 6 et 15 jours dans le mois en dépassant le débit d'alerte renforcée au moins une fois.

Décembre 2024



Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 6 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

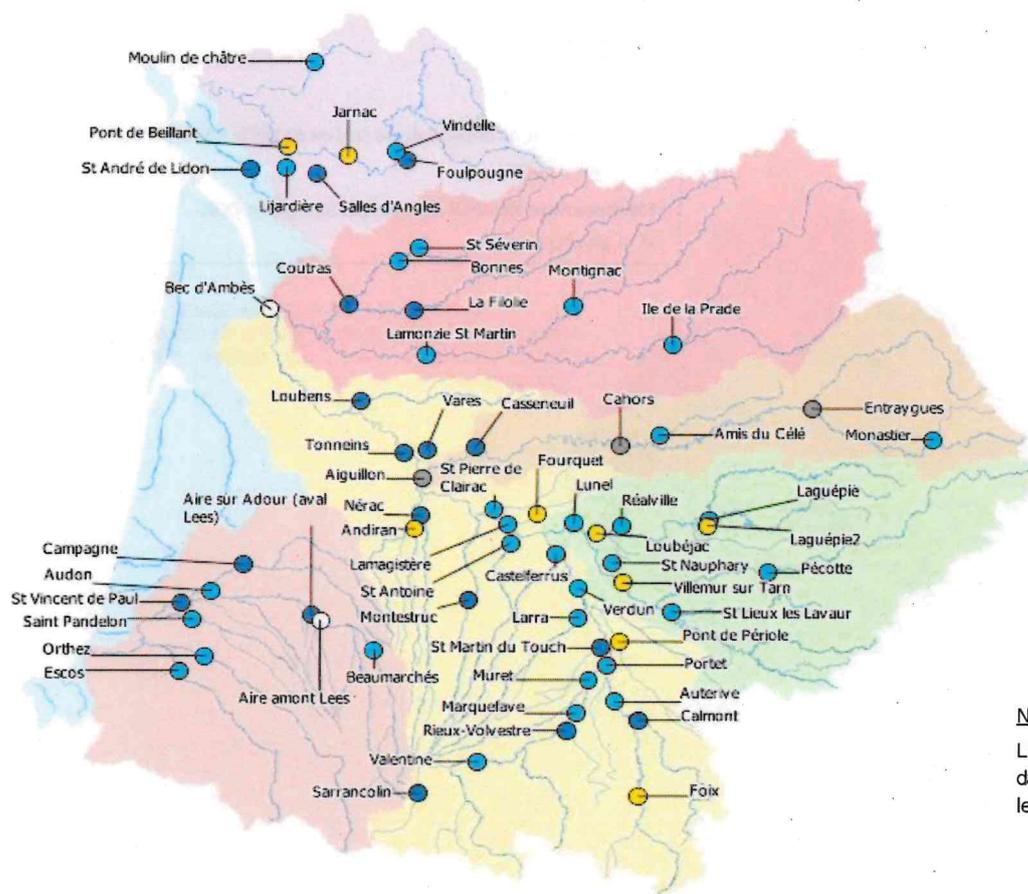
Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

En décembre, tous les points nodaux se sont maintenus au-dessus des valeurs de débit d'objectif d'étiage, notamment l'Ariège, en difficulté en novembre.

Novembre 2024



- Aucune valeur
- Rapport < 20%
- 20% ≤ Rapport < 40%
- 40% ≤ Rapport < 80%
- 80% ≤ Rapport < 120%
- 120% ≤ Rapport < 200%
- Rapport ≥ 200%
- Station sans référence

Source : www.hydro.eaufrance.fr

Définition :
rapport de la moyenne des débits du mois à la moyenne interannuelle de cette même période.

Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans l'Hydroportail ne permet pas de calculer les périodes de retour.

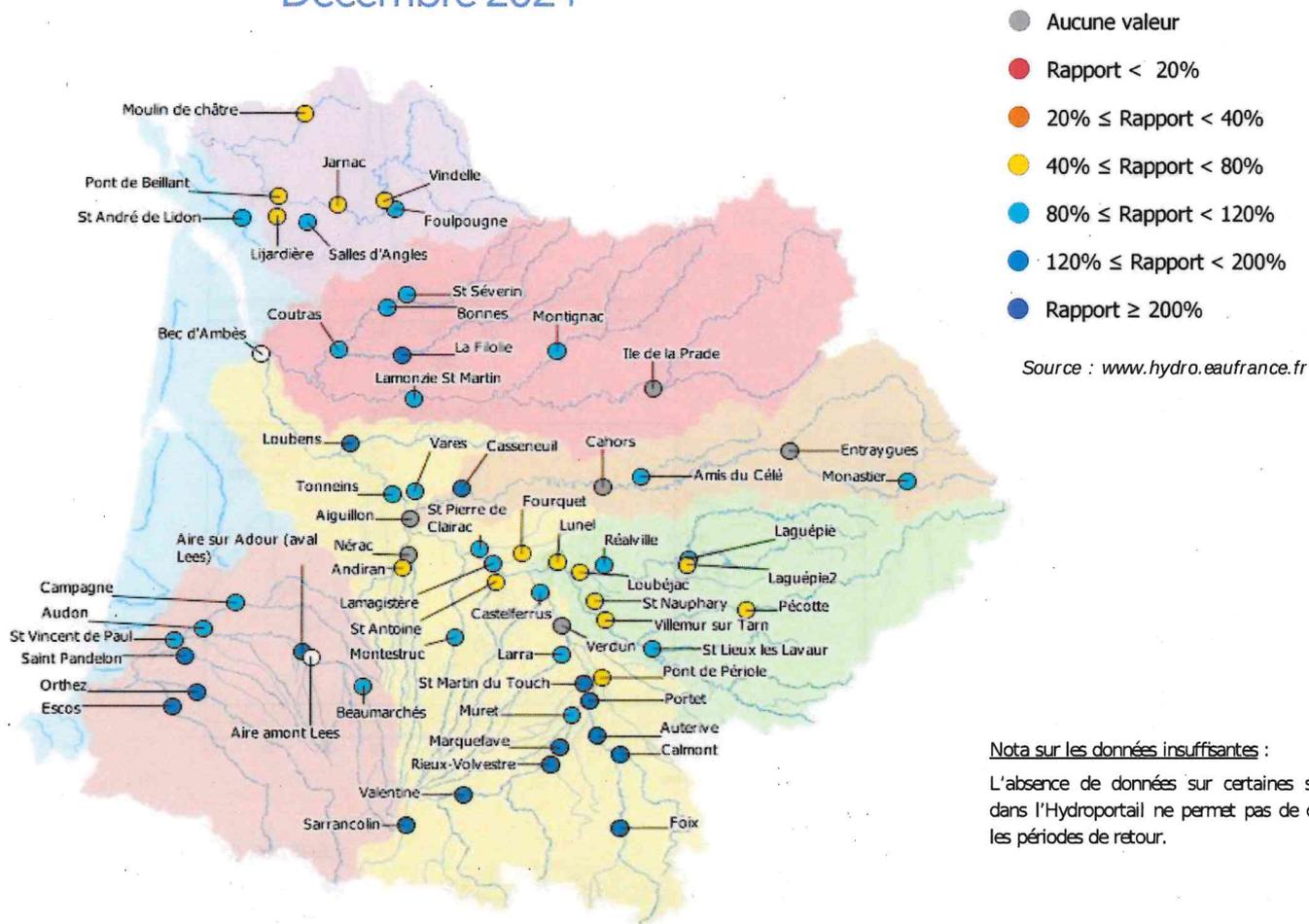
Hydraulicité	Nombre de stations au 1er novembre	Nombre de stations au 1er décembre	Différence
Inférieur à 20%	0	0	0
Entre 20 et 40%	0	0	0
Entre 40% et 80%	0	9	9
Entre 80% et 120%	5	32	27
Entre 120% et 200%	19	18	-1
Supérieur à 200%	37	0	-37
Absence de données	1	3	2
Total	62	62	0

En novembre, l'hydraulicité s'est globalement dégradée avec une diminution du nombre de stations ayant une hydraulicité supérieure à 120 % et une augmentation des stations ayant une hydraulicité comprise entre 40 et 120 %. Cette dégradation s'applique sur 36 stations sur 62 (3 stations sans données).

Les secteurs les plus dégradés sont : les sous-bassin du Tarn et de l'Aveyron, le sous-bassin de la Charente et la Garonne amont.

Cette dégradation est la conséquence des faibles précipitations du mois de novembre.

D cembre 2024



Nota sur les donn es insuffisantes :

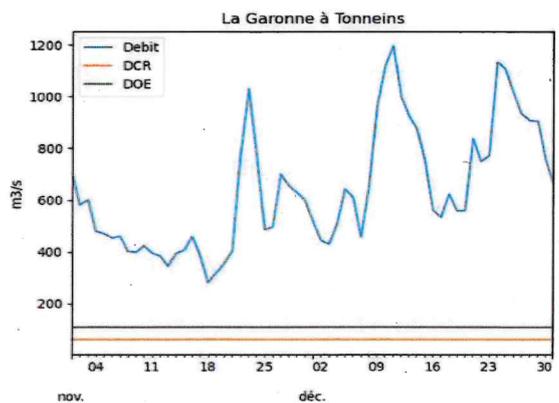
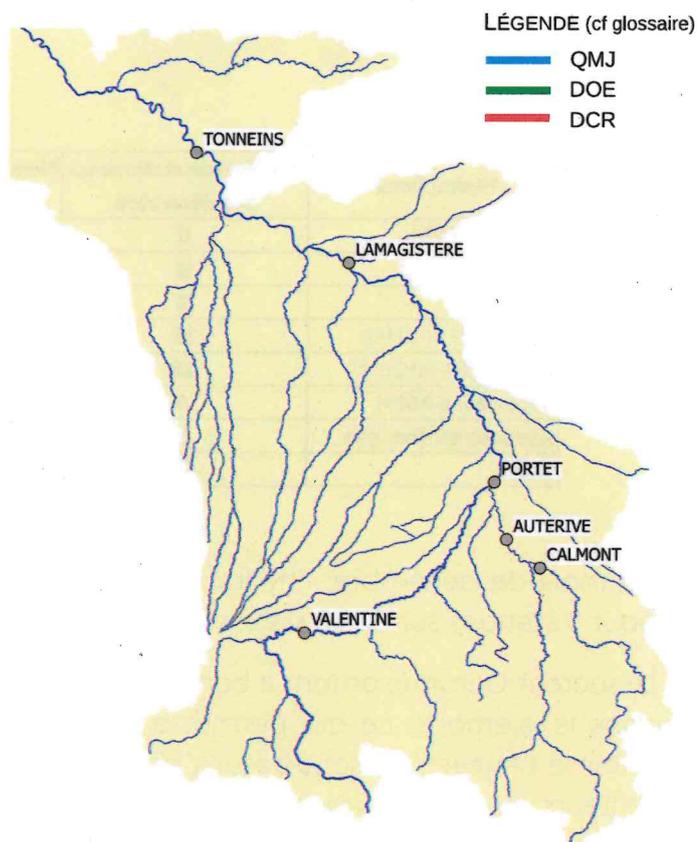
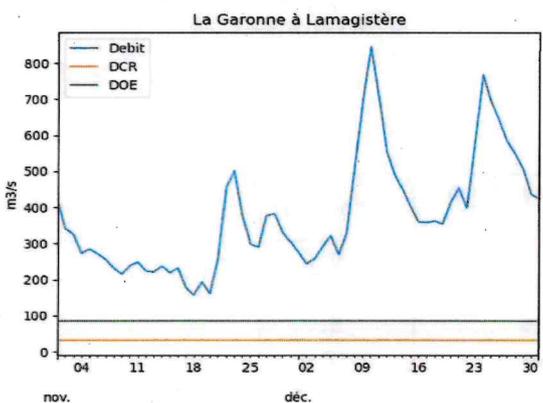
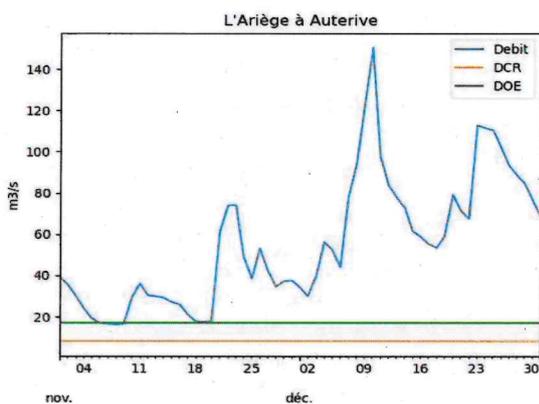
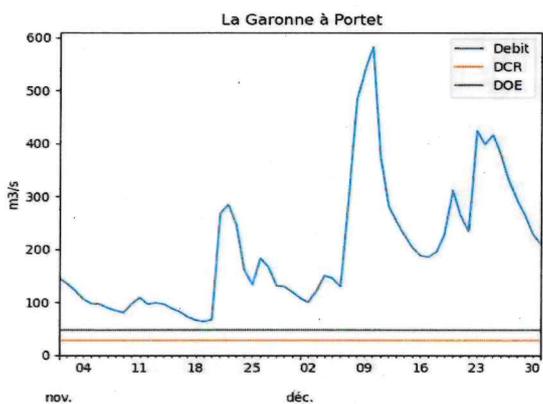
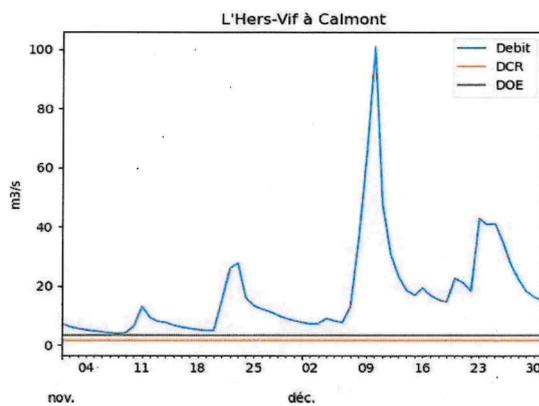
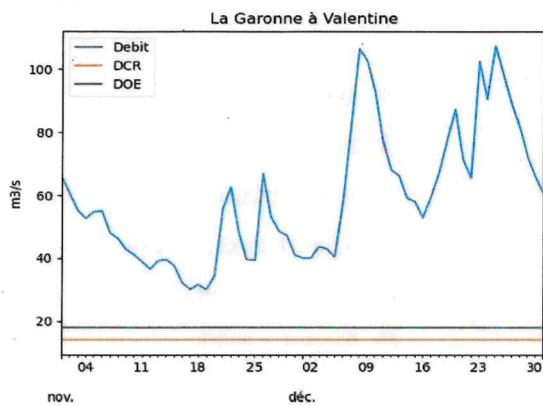
L'absence de donn es sur certaines stations dans l'Hydroportail ne permet pas de calculer les p riodes de retour.

Hydraulicit�	Nombre de stations au 1er d�cembre	Nombre de stations au 1er janvier	Diff�rence
Inf�rieur � 20%	0	0	0
Entre 20 et 40%	0	0	0
Entre 40% et 80%	9	15	6
Entre 80% et 120%	32	25	-7
Entre 120% et 200%	18	16	-2
Sup�rieur � 200%	0	0	0
Absence de donn�es	3	6	3
Total	62	62	0

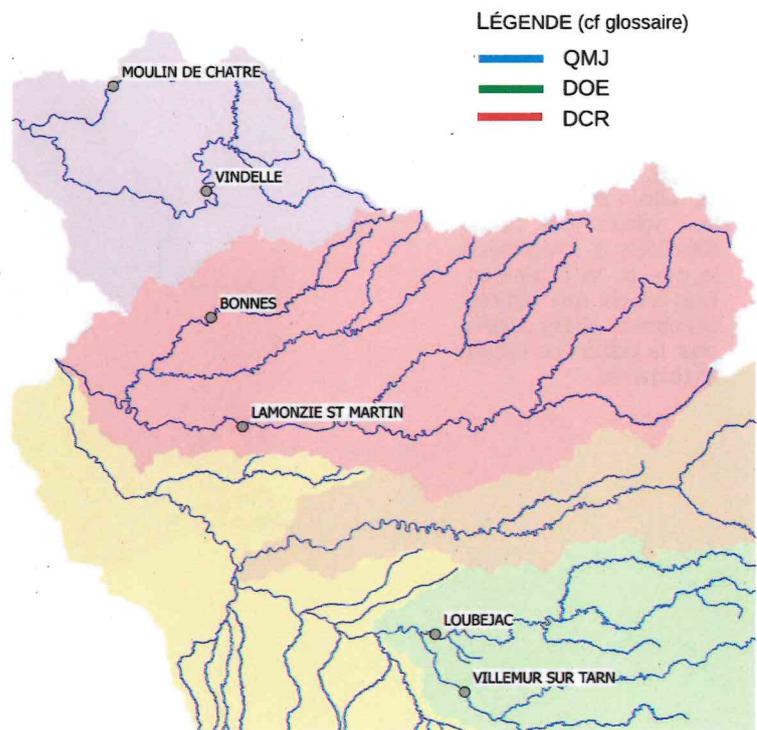
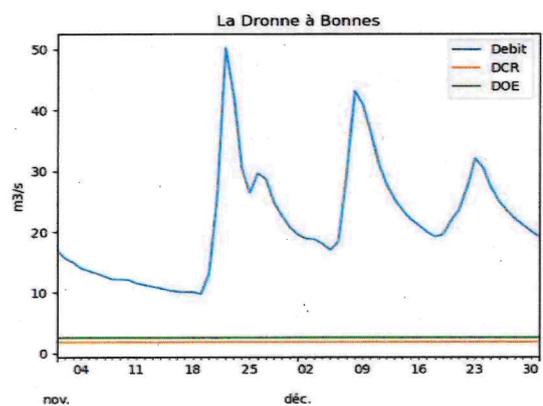
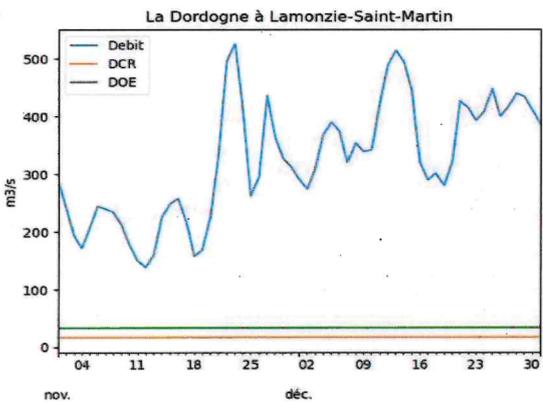
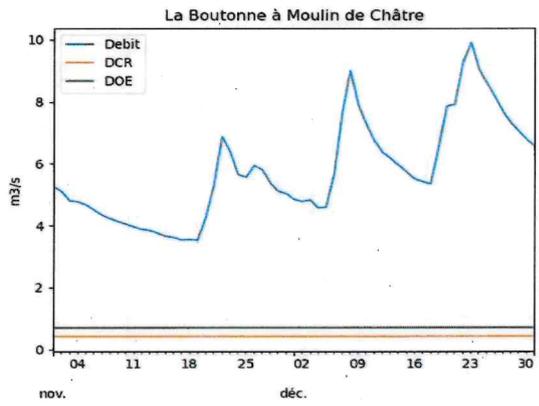
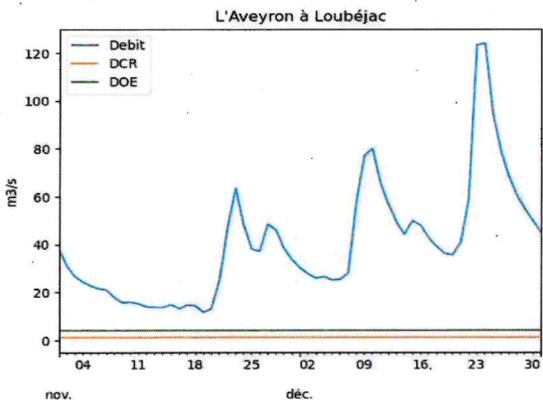
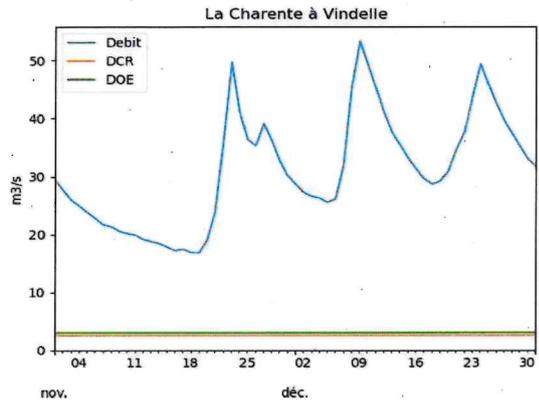
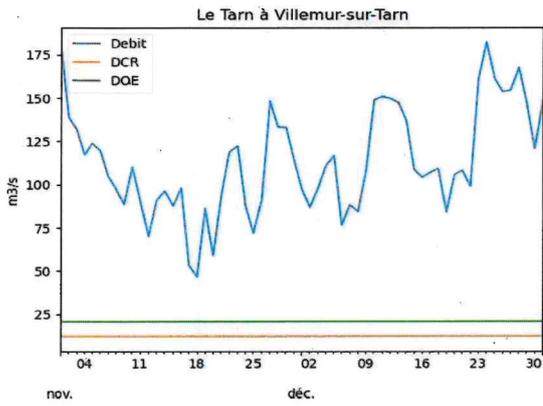
Au mois de d cembre, l'hydraulicit  s'est stabilis e avec une l g re d gradation pour 9 stations sur 62 (6 stations n'ont pas de donn es).

Le secteur Garonne amont a b n fici  des pr cipitations tomb es en montagne et dans le pi mont, ce qui permet   l'hydraulicit  d' tre sup rieure   120 %, tout comme l'Ari ge. Les sous-bassins de l'Aveyron, du Tarn et de la Charente sont les secteurs les plus d grad s avec une majorit  de stations dont l'hydraulicit  est comprise entre 40 et 80 %.

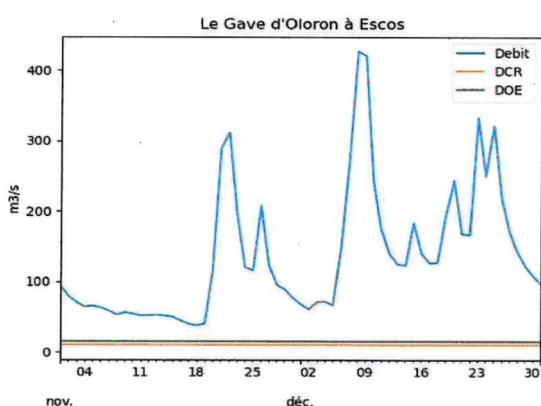
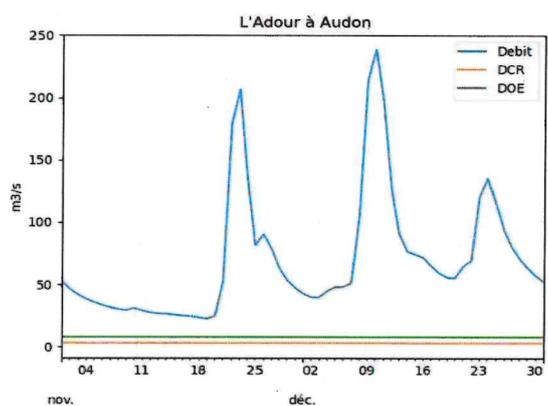
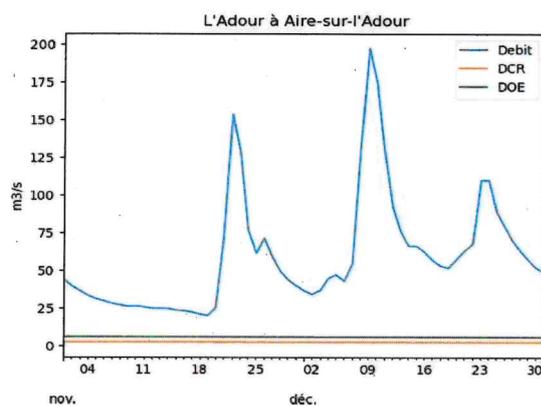
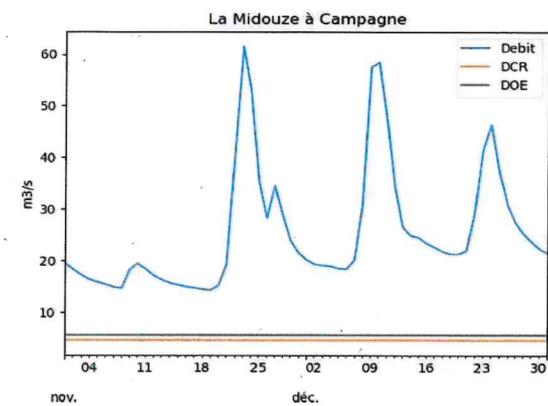
Débits journaliers – Axe Garonne



Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

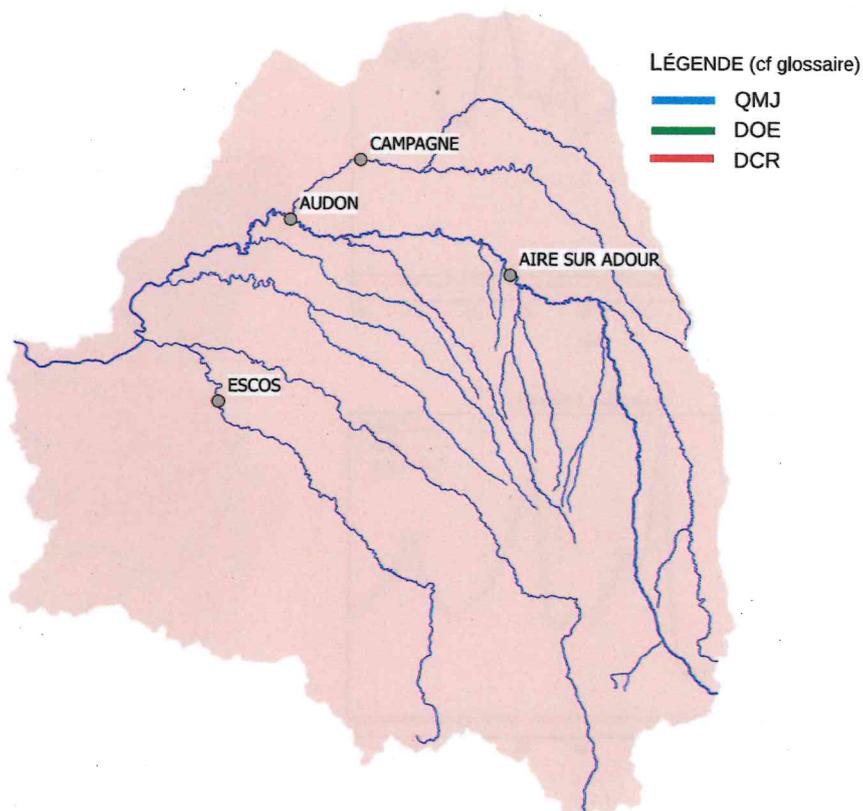


Débits journaliers – Axe Adour

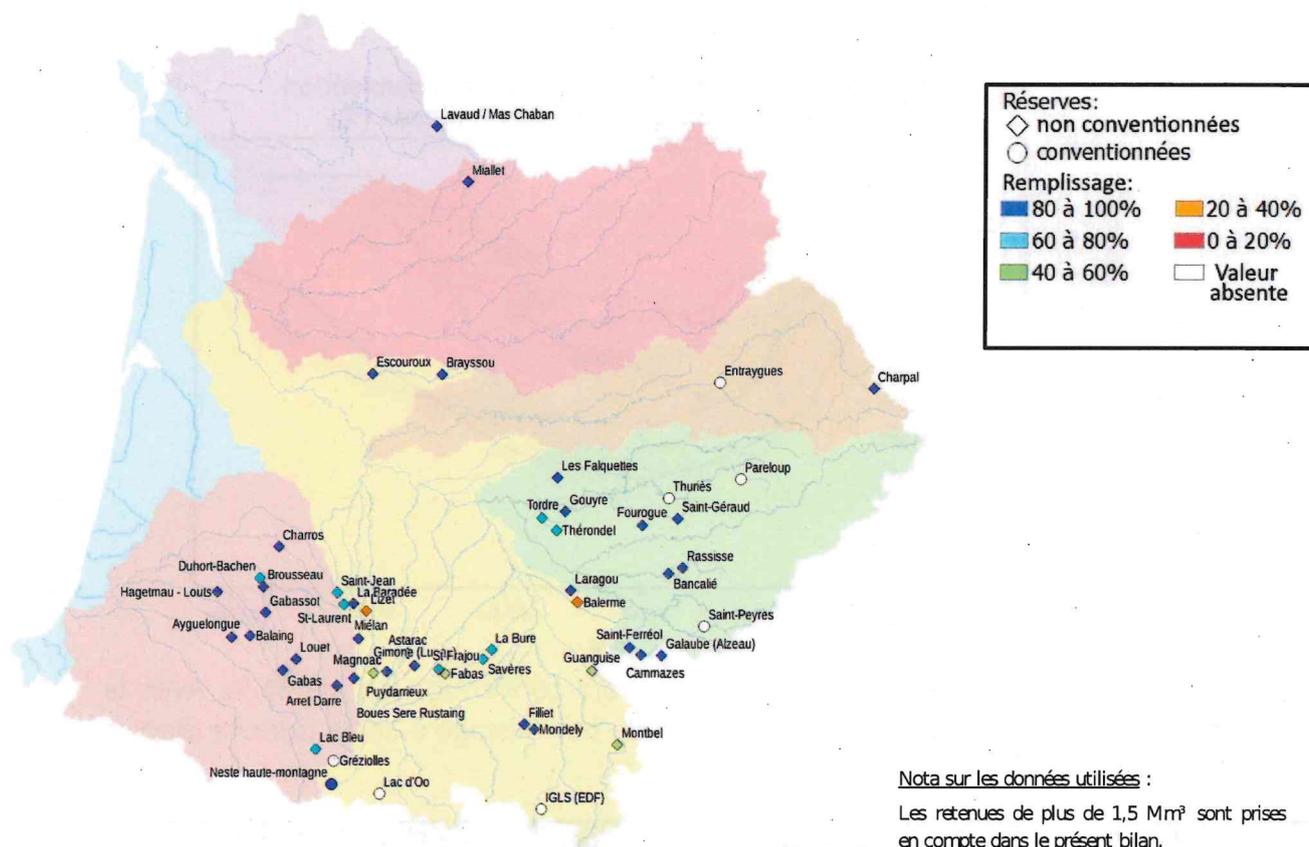


Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



Taux de remplissage des barrages conventionnés et non conventionnés au 1^{er} janvier 2025

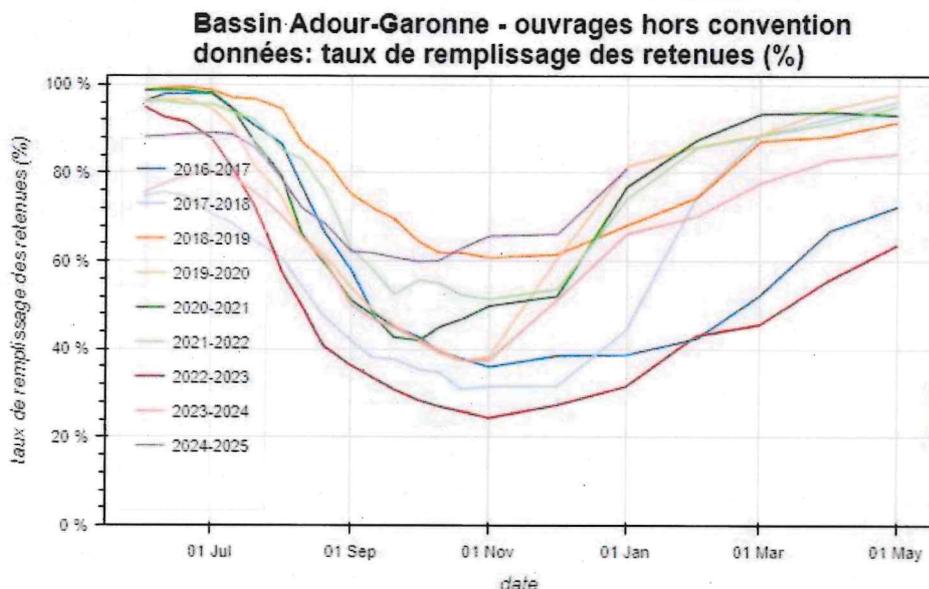


Les retenues non conventionnées présentent des taux de remplissage globalement supérieurs à 80 %. Cependant deux retenues présentent des taux de remplissage inférieurs à 40 %, il s'agit de la Balermie sur le Girou et de la retenue de Lizet dans le sous-bassin de la Garonne.

De plus, 4 retenues ont un taux de remplissage compris entre 40 et 60 % : Puydarrieux, Fabas, Guanguise et Montbel, toutes sur le sous-bassin de la Garonne.

Les retenues conventionnées ne présentent pas de valeur de taux de remplissage car les conventions ne couvrent pas cette période.

Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} décembre 2024 et au 1^{er} janvier 2025



Le taux global de remplissage des retenues hors convention est de 81 %. Avec la campagne 2019-2020, c'est le meilleur taux de remplissage à cette période depuis 2016.

Sous-bassin (hors réserves sous convention)	Taux de remplissage 1 ^{er} janvier 2025 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} janvier 2024 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} décembre 2024 (%)	Taux de remplissage 1 ^{er} décembre 2023 (%)
Adour	92,0%	88,4%	82,5%	87,0%
Charente	94,8%	100,5%	93,3%	89,1%
Dordogne	99,2%	100,0%	99,2%	73,8%
Garonne	64,4%	39,3%	51,9%	34,3%
Lot	100,0%	100,0%	100,0%	98,0%
Système Neste	83,4%	75,4%	72,4%	66,7%
Tarn-Aveyron	91,6%	72,0%	83,1%	49,0%
Total non conventionné	81,0%	86,1%	86,1%	50,9%
Total conventionné	100,00 %	100,00 %	44,19 %	28,9%

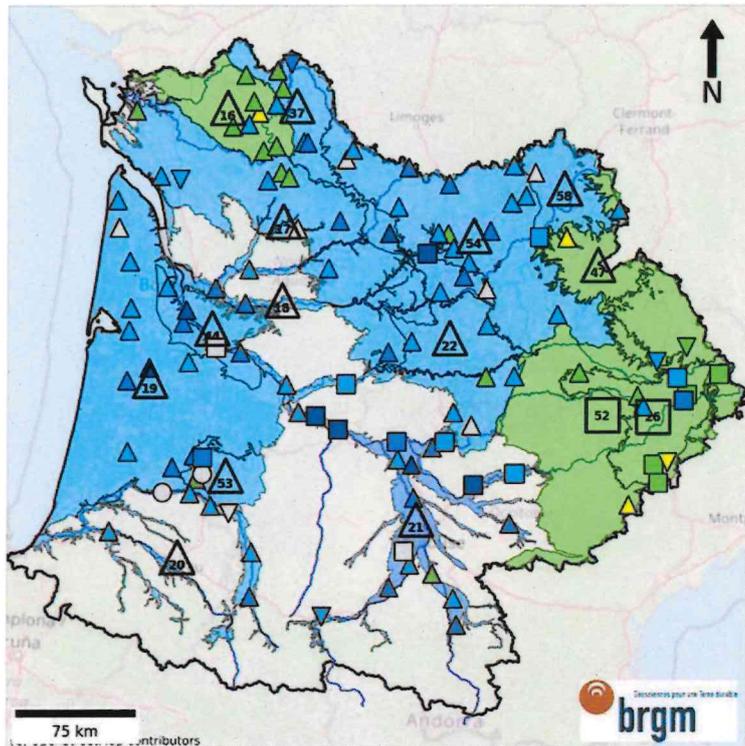
Au 1^{er} janvier, les taux de remplissage des retenues sont supérieurs à 90 % sauf pour le sous-bassin de la Garonne, à 64 %, et de la Neste à 83 %. Le taux moyen est de 81 %.

Les précipitations sur le relief pyrénéen entraînent une augmentation des taux de remplissage entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} janvier de 14 %.

En janvier 2024, le taux global de remplissage était de 66 %.

Décembre 2024

BSH Adour-Garonne - Nappes libres - Décembre 2024



Source : BRGM

Nota :

L'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour).

Evolution récente :		Niveau des nappes :	
△	Hausse	■	Très haut
□	Stable	■	Haut
▽	Baisse	■	Modérément haut
○	Indéterminée	■	Autour de la moyenne
		■	Modérément bas
		■	Bas
		■	Très bas
		□	Indéterminé

Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne

- G16 - Nappes des calcaires du jurassique moyen et supérieur des Charentes
- G17 - Nappes des calcaires crétacés du Périgord et du bassin Angoumois
- G18 - Nappes alluviales de la Garonne aval, de la Dordogne et de leurs principaux affluents
- G19 - Nappes des formations plioquaternaires du Bassin aquitain
- G20 - Nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau
- G21 - Nappes alluviales de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- G22 - Nappe des calcaires jurassiques karstifiés des Causses du Quercy et de leurs bordures
- G26 - Nappes des calcaires jurassiques karstifiés des Grands Causses et de la bordure cévenole
- G37 - Nappes des calcaires jurassiques de la Bienne et du Poitou et karst de la Rochefoucauld
- G44 - Nappes des calcaires oligocènes de l'Entre-deux-Mers
- G47 - Nappes des formations volcaniques du Massif Central
- G52 - Nappes du socle des Cévennes, de Margeride, de Ségala et de la Montagne noire
- G53 - Nappe des sables fauves et calcaires miocènes de l'Armagnac
- G54 - Nappes du socle du plateau du Limousin et de la Chataigneraie
- G58 - Nappes du socle de la Combraille et du plateau de Millevaches

La tendance des niveaux moyens mensuels est à la recharge, elle se poursuit à l'échelle du bassin Adour-Garonne malgré les faibles précipitations. 77 % des indicateurs présentent un niveau à la hausse. Si la petite fraction (7 %) de niveaux orientés à la baisse est répartie sur tout le bassin, les niveaux stables (16 %) se concentrent essentiellement dans les alluvions de la Garonne amont et de ses affluents (IG21) et les karsts des Grands Causses et de la bordure cévenole (IG26).

Pour conclure, les niveaux exceptionnels d'octobre ne sont plus de mise à la fin 2024. Globalement, les niveaux restent au-dessus de la moyenne pour un mois de décembre, et les cas de niveaux inférieurs à la moyenne sont ponctuels et rares.

NB : Changement d'année de référence pour l'IPS moyenné sur 3 mois : 2019 remplace 2013.

Situation au 1^{er} janvier 2025

Aucun arrêté n'est en vigueur sur le bassin Adour-Garonne au 1^{er} janvier.

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières
Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9

